



Contact pour réservation : vero.gut@cdlc.ch

## CONTRAT DE LOCATION DU MATERIEL DU CHŒUR-MIXTE

### QUANTITE DISPONIBLE :

25 tables de manifestation 5x0,6 mètres  
14 tables ronde diam. : 1,2 mètres  
1 friteuse industrielle

### COUT DE LOCATION :

Table manifestation : **CHF 15.-** pour 1 plateau / 2 bancs / 3 pieds.

Table ronde : **CHF 15.-** pour 1 plateau / 2 supports de pied.

Friteuse : **CHF 50.-** (huile non comprise)

Ce prix est valable pour une durée de 24 heures. Passé ce délai, le contrat sera renouvelé automatiquement pour une nouvelle période de 24 heures selon les mêmes tarifs.

### COÛTS SUPPLEMENTAIRES EVENTUELS :

Un montant sera facturé en supplément de la location en cas de casse, ou de perte.

**CHF 150.-** par table, **CHF 60.-** par banc et **CHF 50.-** par pied.

De plus un montant de **CHF 20.-** par matériel peut être facturé pour le nettoyage en cas de salissures exagérées (autocollants, salissures, etc.).

### TRANSPORT DES TABLES :

Il est indispensable d'avoir un véhicule adapté au transport du matériel (utilitaire, remorque, char) ainsi que des aides pour le chargement.

### CONDITION DE LOCATION :

Le matériel est contrôlé avant départ par les deux parties prenantes, ce qui implique que le/la locataire accepte l'état de celui-ci.

**Le/la locataire est responsable du matériel** dès que celui-ci quitte le local (voirie de Chevroux) ou dès qu'il en prend possession (cantine de Chevroux).

Le/la locataire s'engage à transporter le matériel dans les meilleures conditions. Il/elle est tenu(e) responsable de toutes dégradations.

En aucun cas le chœur-mixte pourra être tenu responsable des éventuels dommages corporels ou matériels résultant du transport ou de l'utilisation du matériel loué.

Le matériel restitué sera contrôlé par le/la responsable du chœur-mixte. Toutes irrégularités ou usures exagérées par rapport à l'utilisation spécifiée, constatées lors de ce contrôle, seront à la charge du/de la locataire selon les prix annoncés ci-dessus.

Location de (nb) \_\_\_\_\_ (matériel) \_\_\_\_\_ du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_, soit \_\_\_\_\_ jours.

Pour un montant total de CHF \_\_\_\_\_ (non inclus les éventuels coûts supplémentaires).  
Payable sous 30 jours sur le compte IBAN : CH43 8047 9000 0071 3325 2 (Chœur-mixte, 1545 Chevroux)

Lieu et date : \_\_\_\_\_

Le/la responsable du chœur-mixte

Le/la locataire

Signature : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

Coordonnées du/de la locataire

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Rue, n° : \_\_\_\_\_

NPA Lieu : \_\_\_\_\_

Société : \_\_\_\_\_